Nations Unies S/2007/178



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 mars 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 mars 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1730 (2006), concernant la création d'un point focal chargé de recevoir les demandes de radiation et d'accomplir les tâches décrites dans l'annexe à cette résolution, que le Conseil de sécurité a adoptée le 19 décembre 2006. Au paragraphe 1, le Conseil m'a demandé de créer un point focal au Service du secrétariat des organes subsidiaires du Conseil de sécurité.

Sachez que le point focal chargé de recevoir les demandes de radiation a été créé au Service du secrétariat des organes subsidiaires du Conseil de sécurité et que ses coordonnées sont les suivantes :

Point focal pour les demandes de radiation
Service du secrétariat des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
Bureau S-3055-E
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017
Tél : 917 367 9448
Télécopie : 212 963 1300/3778
Courriel : delisting@un.org

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-29101 (F) 300307 300307